

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ  
SAINT-EDMOND-LES-PLAINES**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de St Edmond les-Plaines, tenue dans la salle de délibération de l'Hôtel de Ville, 561, rue Principale, Saint-Edmond-les-Plaines le lundi 01 juin 2020 à 19 H 30.

**PRÉSENCES :** Monsieur Rodrigue Cantin, Maire  
Madame Josée Lavoie, Conseillère  
Madame Carolle Bouchard, Conseillère  
Monsieur Martial Gauthier, Conseiller  
Monsieur Tony Paré, Conseiller  
Madame Martine Verville, Conseillère

**ABSCENCES :** Monsieur Maxime Lapointe, Conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Madame Pascale Deschesnes, directrice générale, secrétaire-trésorière

---

**1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**

**2. ADMINISTRATION**

- 2.1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 2.2. Exemption de lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 04 mai 2020 et de la séance extraordinaire du 25 mai 2020
- 2.3. Déclaration des conflits d'intérêts
- 2.4. Approbation des salaires nets pour le mois de mai 2020
- 2.5. Liste des comptes du mois de mai 2020

**3. RÉSOLUTIONS**

- 3.1. Politique des drogues et alcool
- 3.2. Politique de prévention en santé et sécurité au travail
- 3.3. Manuel des employés de la Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines
- 3.4. Frais de repas des élus et des employés municipaux
- 3.5. Bibliothèque
- 3.6. Camping
- 3.7. Formation administration municipale

**4. LOISIRS ET CULTURE**

- 4.1. Priorisation pacte rural 2020

**5. URBANISME**

**6. DONS ET SUBVENTIONS**

- 6.1. Fondation MIRA

**7. CORRESPONDANCE**

**8. RAPPORT DES COMITÉS**

- 8.1. Suivi du conseil

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

- 9.1. Emploi d'été service canada

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Pascale Deschesnes  
Directrice générale & secrétaire-trésorière

**MOT DE BIENVENUE DU MAIRE**

À 19 H 30, le Maire, Monsieur Rodrigue Cantin, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

**1. ADMINISTRATION**

**1.1. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par, madame Martine Verville, appuyé par, madame Josée Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines accepte l'ordre du jour avec l'ajout du point 9.2. Représentation Régie intermunicipale de sécurité incendie.

106-06-2020

**1.2. EXEMPTION DE LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE 04 MAI 2020 ET LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 MAI 2020.**

Il est proposé par, madame Carolle Bouchard, appuyé par, madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des membres présents :

107-06-2020

D'exempter la lecture et d'adopter du procès-verbal de la séance ordinaire du 04 mai 2020 et de la séance extraordinaire du 25 mai 2020.

**1.3. DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit à déclarer.

**1.4. APPROBATION DES SALAIRES NETS POUR LE MOIS DE MAI 2020**

Il est proposé par, madame Josée Lavoie, appuyé par, madame Carolle Bouchard, et résolu à l'unanimité des membres présents :

108-06-2020

**QUE** le Conseil municipal accepte le dépôt du journal des salaires nets au montant de 10°561.03\$ pour le mois de mai 2020.

**1.5. LISTE DES COMPTES DU MOIS DE MAI 2020**

Il est proposé par, madame Carolle Bouchard, appuyé par, madame Josée Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres présents :

109-06-2020

D'accepter la liste des comptes à payer par le fonds général au montant de 13°868.12 \$ ainsi que celle des comptes payés d'avance au montant de 33°008.66 \$ et d'en autoriser les paiements.

**2. RÉSOLUTIONS**

**2.1. POLITIQUE DES DROGUES ET ALCOOL**

**ATTENDU QUE** La Loi canadienne permettant la consommation de cannabis à des fins récréatives est entrée en vigueur le 17 octobre 2018;

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite s'adapter à cette nouvelle législation en mettant en place une politique afin d'encadrer la consommation d'alcool et de drogues sur les lieux de travail internes et externes;

**ATTENDU QU'**à titre d'employeur, Municipalité considère essentiel d'offrir à l'ensemble de son personnel un environnement de travail sain et sécuritaire et qu'ainsi la Municipalité reconnaît son obligation de prendre les mesures nécessaires afin de protéger la santé, la sécurité et l'intégrité de ses employés;

110-06-2020

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par, madame Martine Verville, appuyé par, monsieur Tony Paré, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** la Municipalité s'engage à promouvoir et à maintenir un milieu de travail exempt des conséquences indésirables de l'alcool et des drogues et se doit d'adopter une politique à l'égard de tout usage de celles-ci;

**QUE** la présente politique s'appuie sur les dispositions de la Loi sur la santé et sécurité du travail (LSST) et s'inscrit dans le cadre de lois diverses, notamment, la Loi sur les normes du travail.

**2.2. POLITIQUE DE PRÉVENTION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines considère ses ressources humaines comme sa principale richesse. Ainsi, elle est consciente que la santé et la sécurité du travail de tout son personnel sont une priorité pour le bon fonctionnement de son organisation;

**ATTENDU QU'**elle entend gérer de façon à bâtir une culture durable de prévention en santé et sécurité du travail afin que celle-ci occupe une place comparable aux opérations et à la qualité des services offerts aux citoyens;

111-06-2020

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par, madame Josée Lavoie, appuyé par, monsieur Martial Gauthier, et résolu à l'unanimité des membres présents:

**QUE** le conseil adopte la politique de santé et sécurité au travail;

**QUE** la Municipalité encourage ses employés à suivre les formations nécessaires au bon fonctionnement de leur travail et pour adopter des méthodes de travail sécuritaires.

**2.3. MANUEL DES EMPLOYÉS**

**ATTENDU QUE** la Municipalité désire s'assurer que tous les employés seront traités équitablement en ce qui concerne les conditions de travail;

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite se doter d'un guide pratique dans la gestion de ses ressources humaines, qui sera remis aux employés et qui déterminera les aspects du fonctionnement dans un souci de transparence et d'harmonie

112-06-2020

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par, monsieur Tony Paré, appuyé par, madame Carolle Bouchard, et résolu unanimement;

D'adopter le manuel des employés tel que déposé par le comité des ressources humaines.

#### 2.4. **FRAIS DE REPAS DES ÉLUS ET DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

**ATTENDU QU'**il est nécessaire de légiférer sur l'allocation pour les frais de repas pris par les élus et les employés de la Municipalité lors de leurs déplacements pour des réunions, congrès, colloques, nécessitant un déplacement en dehors de la municipalité;

113-06-2020

Sur la proposition de, monsieur Tony Paré, appuyé par, madame Martine Verville, il est résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

**QU'UN** montant soit accordé aux élus et aux employés municipaux qui sont appelés à se déplacer à l'extérieur de lors port d'attache;

**QUE** sur présentation des pièces justificatives pourront se faire leurs frais de repas de façon suivante :

Déjeuner :	15,00\$
Dîner :	20,00\$
Souper :	25,00\$.

**QUE** les frais de repas remboursés pourront être ajustés en fonction de la représentation et/ou de l'événement auquel ils doivent assister pour la Municipalité.

#### 2.5. **BIBLIOTHÈQUE**

114-06-2020

Il est proposé par, madame Josée Lavoie, appuyé par, madame Carolle Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:

D'autoriser la directrice générale, en collaboration avec les bénévoles de la bibliothèque à monter le protocole de réouverture de la bibliothèque en contexte de COVID-19;

D'autoriser la directrice générale à faire les achats nécessaires afin de rendre la bibliothèque conforme aux exigences du gouvernement.

#### 2.6. **CAMPING**

115-06-2020

Il est proposé par, madame Martine Verville, appuyé par, monsieur Martial Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

D'autoriser l'ouverture du terrain de camping de la Municipalité;

D'informer la population que les réservations se feront uniquement en ligne via le site campin.ca ou par téléphone du lundi au jeudi de 9h00 à 15h00 et le vendredi de 9h00 à midi;

**DE** maintenir l'unité sanitaire fermée pour la période estivale 2020;

D'autoriser la directrice générale à réévaluer les besoins et à prendre les mesures nécessaires pour le maintien des services et le respect des mesures de distanciation sociale et de désinfections des lieux publics comme recommandé par la santé publique.

#### 2.7. **FORMATION ADMINISTRATION MUNICIPALE**

116-06-2020

Il est proposé par, madame Martine Verville, appuyé par, madame Carolle Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:

D'autoriser la directrice générale à faire la formation gestion financière municipale au montant de 379,42\$ taxes incluses, qui aura lieu les 8 et 9 juin 2020 de 13h30 à 16h30.

### 3. **LOISIRS ET CULTURE**

#### 3.1. **PRIORISATION PACTE RURAL 2020**

**ATTENDU QUE** le comité a déposé la liste de priorisation de projets pour le fonds participatif rural pour l'année 2020;

**ATTENDU QUE** le comité recommande les projets inscrits dans ladite liste;

**ATTENDU QUE** dans ladite liste, une subvention de 4 200 \$ servira à défrayer les coûts de la ressource en loisirs de la municipalité;

117-06-2020

Il est proposé par, madame Martine Verville, appuyé par, madame Carolle Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:

D'approuver la liste déposée par le comité pour la priorisation de projets pour le fonds participatif rural 2020.

#### 4. URBANISME

Aucun point à discuter.

#### 5. DONS ET SUBVENTIONS

##### 5.1. FONDATION MIRA

Il est proposé par, madame Martine Verville, appuyé par, madame Josée Lavoie, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:

118-06-2020

D'octroyer un montant de 100,00\$ à la Fondation MIRA.

#### 6. CORRESPONDANCE

##### 6.1. LETTRÉ CHAMBRE DES COMMUNES

Monsieur Cantin dépose une communication reçue par le Chef du Bloc Québécois.

##### 6.2. LETTRÉ RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE GEANT

Monsieur Cantin dépose une correspondance envoyée par la Régie intermunicipale de sécurité incendie.

**ATTENDU QUE** dans la lettre il est fait mention que la municipalité aurait pu entraver le bon fonctionnement de la Régie;

**ATTENDU QUE** la municipalité est en mesure de démontrer avoir fait toutes les démarches nécessaires afin de transmettre les documents et codes d'accès en lien avec les faits reprochés;

119-06-2020

Il est proposé par, madame Martine Verville, appuyé par, monsieur Tony Paré, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:

**DE** répondre à la lettre de la Régie et de fournir les courriels et les preuves démontrant que la municipalité n'est pas fautive.

**DE** demander à la Régie des excuses écrites pour les employés de la municipalité.

#### 7. RAPPORT DES COMITÉS

##### 7.1. SUIVI DU CONSEIL

Les conseillers font le bilan des comités sur lesquels ils représentent la municipalité.

#### 8. AFFAIRES NOUVELLES

##### 8.1. DEMANDE D'EMPLOI ÉTUDIANT 2020

**CONSIDÉRANT QUE** les demandes d'emploi étudiant déposées par la municipalité et le comité d'embellissement ont été refusées par Service Canada.

**CONSIDÉRANT QU'**il est essentiel d'embaucher une ressource pour soutenir l'employée responsable de l'embellissement;

120-06-2020

Il est proposé par, monsieur Tony Paré, appuyé par monsieur Martial Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

D'aider financièrement le comité d'embellissement à payer la ressource pour soutenir l'employé responsable de l'embellissement, si les demandes faites aux autres organismes s'avèrent négatives.

##### 8.2. REPRÉSENTATION SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE SÉCURITÉ INCENDIE

**CONSIDÉRANT QU'**il est important pour la municipalité d'être représentée sur le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT QUE** la personne qui était déléguée par la municipalité pour assister aux rencontres de la Régie n'est plus disponible pour représenter la municipalité lors des rencontres du conseil d'administration;

121-06-2020

Il est proposé par, madame Josée Lavoie, appuyé par madame Martine Verville et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

**DE** nommer madame Carolle Bouchard comme représentante de la municipalité sur le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de sécurité incendie, et ce à compter du lundi 1<sup>er</sup> juin 2020.

**9. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a pas de période de questions, considérant qu'aucun citoyen n'est présent.

**10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Martine Verville, et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents:

122-06-2020

**QUE** la présente assemblée soit et est levée à 20 h 51.

---

M. RODRIGUE CANTIN  
Maire, Municipalité de St-Edmond-les-Plaines

---

MME PASCALE DESCHESNES  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Rodrigue Cantin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

---

Rodrigue Cantin,  
maire